

**Mot croisé**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- Horizontal**
- Ce mois-ci / Version anglophone de Radio-Canada
  - Travail non rémunéré
  - Rongeur avec une mauvaise réputation
  - Transport en commun de La Mitis
  - Loisirs des \_\_\_\_-Plateaux
  - Animal souvent utilisé comme substitut au crabe
  - Valeur d'entraide
  - Véhicule sur neige
- Vertical**
- Travail / Logement
  - Communication sans mot
  - Convier
  - Eau à l'état solide
  - Semaine de \_\_\_\_
  - Roi
  - Cavité
  - Sucer
  - Plante avec des épines

**SUDOKU**

4	8	6								
	5	1	7				6		8	
7	3		8						9	
			4		6		9	2	7	
				5	7		3			
	6	7	9		1				4	
		5	3		8		4			
6				9	5		7	3		
	7	9					8	1		

**Mot croisé décembre**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	D	É	C	E	M	B	R	E			
2	O		A		O		E		A		V
3	U		M	A	N	I	V	E	L	L	E
4	C	R	I		T		E		O		I
5	E		O		A	R	I	D	E		L
6	U		N		G		L		S		L
7	R		S	O	N		L				E
8		F			E	G	O	I	S	T	E
9		I		A	S		N		T		
10		N		V					O		A
11	H	I	V	E	R		S	A	P	I	N



# L'INFO



**MOT DE LA MAIRESSE**

*Gitane Michaud*

Citoyen et citoyenne bonjour,

Pour débiter cette nouvelle année, je me permets de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024. Santé et bonheur à vous et vos proches.

Malgré un début d'hiver en dents de scie, la neige est belle et bien présente en ce mois de janvier au grand plaisir des amateurs de sports hivernaux.

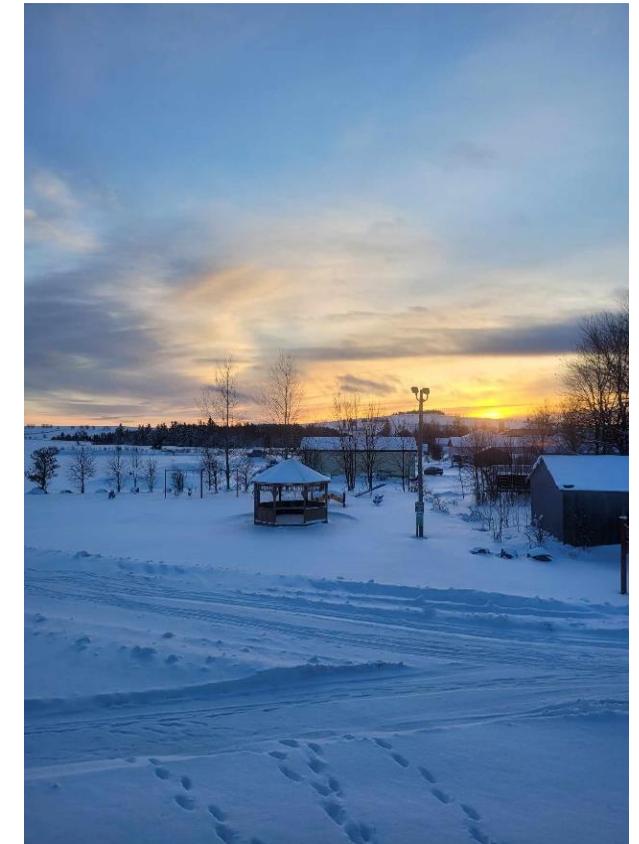
La patinoire est enfin prête à l'utilisation. Les heures d'ouverture sont de 18h30 à 21h30. La surveillance n'est pas effectuée par la Municipalité et nous ne sommes pas responsable des accidents. Merci de votre compréhension.

Les lumières de rue ont été changées pour des lumières plus puissantes.

Les lumières de la patinoire ont été changées pour des lumières au DEL pour nous permettre des économies à plus long terme.

Les réunions du conseil sont maintenant le 2e lundi du mois, toujours à 19h00.

Le 2 mars se tiendra la 8e édition du rallye motoneige. Mme Daisy Guimond en est la responsable comme chaque année. Cette année, l'argent récolté sera remis à l'école.



Plusieurs activités sont en préparation pour la semaine de relâche. Restez à l'affut dans la prochaine publication.

À très bientôt,  
- Gitane Michaud

# Des nouvelles de notre municipalité

## FÊTE DE LA RELÂCHE DANS LES HAUTS-PLATEAUX

Les trois municipalités des Hauts-Plateaux, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier et Saint-Gabriel-de-Rimouski vous invitent à la fête de la relâche qui aura lieu au début du mois de mars.

Plus d'informations vous seront offertes lors du prochain numéro de L'Info à la mi-février, mais nous pouvons déjà vous parler de rallye motoneige, de « laser tag », de hockey extérieur et intérieur, de cinéma, de neige, de soirées, de rires, de plaisir, etc.

## DIFFÉRENTES SOUMISSIONS À L'ORDRE DU JOUR

La Municipalité a obtenu des soumissions pour l'obtention d'un nouveau camion ainsi que d'un nouveau puits d'eau potable pouvant desservir l'école également.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ces dossiers qui sont en cours d'étude.

## SYSTÈME DE SON CONJOINT

Les trois municipalités des Hauts-Plateaux discutent afin de faire l'acquisition d'un système de son complet.

Un tel achat, en plus de démontrer une solidarité rurale grandissante, nous permettra de faire venir des artistes et d'offrir des spectacles.

## LES TAXES MUNICIPALES

Le mode de financement des municipalités est largement controversé. En effet, il est souvent dit que les municipalités sont sous-financées par les autres paliers gouvernementaux.

Leur principale source de financement est la taxe foncière annuelle. Même si la taxe peut être difficile à gérer pour la population, surtout sa partie la plus précaire, elle est en dessous du strict minimum pour gérer adéquatement une municipalité.

Aujourd'hui, la taxe est de 1,30% de la valeur de l'immeuble. Donc, à chaque année, les propriétaires des Hauteurs doivent payer ce pourcentage de la valeur de leur propriété. Ce niveau de taxation est comparable à celui des municipalités aux contextes similaires.

De plus, la population des Hauteurs est concernée par le nouveau rôle d'évaluation pour les années 2024-2025-2026. Dans le contexte actuel d'inflation, cela veut dire que la valeur des maisons a largement augmentée dans notre municipalité comme dans les autres.

Les paiements des taxes municipales, qui sont basées sur la valeur de votre maison, devraient donc augmenter dû à l'inflation record du marché immobilier.

Afin de balancer cette importante inflation, le conseil municipal va voter afin de compenser une partie de l'augmentation en baissant le taux de 1,30% à 1,23%. Cette diminution permettra de faire fonctionner la Municipalité, de faire quelques projets ainsi que de prendre sur elle une partie de cette inflation.

Cette diminution ne couvrira pas l'entièreté de l'inflation, mais il s'agit d'une façon de soulager un peu le poids fiscal sur votre dos.

## BABILLARD

Dès janvier 2024, les réunions du conseil seront les 2<sup>e</sup> lundis de chaque mois.

Vous pouvez venir chercher des livres à notre bibliothèque autogérée dans l'entrée de l'édifice municipal. Aucune inscription nécessaire.

## CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :  
- 12 février  
- 11 mars

## PROJETS EN COURS

- Nouvel édifice municipal
- Plans et devis pour les égouts
- Événements multiples
- Complexe sportif
- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Municipalité nourricière
- Nouveau camion
- Eau potable
- Règlement sur l'insalubrité
- SUMI
- Plusieurs autres à venir !

### Janvier

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		



251, avenue du Sanatorium,  
Casier postal 63  
Mont-Joli (Qc) G5H 1V6

**(418) 775-6384**

**(418) 775-8808**

**Fax: (418) 775-8495**

Pour information ou questions seulement :  
[reception.rdv@tacmitis.org](mailto:reception.rdv@tacmitis.org)

Le TAC de La Mitis est un organisme à but non lucratif qui exécute le mandat confié par l'organisme mandataire (MRC DE LA MITIS) en offrant des services de transport de personnes tel que les services de Transport Adapté, Transport Collectif et Transport Inter-MRC. Le TAC de La Mitis s'occupe de la gestion, de l'exploitation et de l'organisation sur le territoire de la MRC de La Mitis.

Pour obtenir un espace publicitaire, vous n'avez qu'à contacter la municipalité au 418-775-8266 ou au <a href="mailto:cgagne@mitis.qc.ca">cgagne@mitis.qc.ca</a>		½ page	1 page
	1 parution	10\$	15\$
	6 parutions	30\$	50\$
	12 parutions	50\$	75\$

## L'ÉCHO DES HAUTS-PLATEAUX

**Bienvenue dans la nouvelle section dédiée aux loisirs des Hauts-Plateaux ! Ici, vous resterez informé des activités à venir, des besoins en termes de bénévolat ainsi que de nos bons coups.**

On débute le mois de février avec le Rallye de motoneige de Saint-Charles qui sera le samedi 3 février, dans le cadre des Portes ouvertes des sentiers fédérés.

À partir de 9h, arrivée à la salle municipale pour sandwich déjeuner et breuvages chauds. Paiement des inscriptions sur place (20\$/adulte - 10\$/enfant). Le trajet sera d'environ 130km, alors préparez-vous en conséquence. Dès 17h, un souper burger sera servi. Vente de bière ou café Charlois sur place. Prix de présence et/ou dévoilement des gagnants. Veillée avec DJ pour le reste de la soirée.

Inscription obligatoire auprès de Rébecca par texto ou appel au 418-318-1567 | par Messenger sur Ressource Intermunicipale | par courriel au [loisir.plateau@mitis.qc.ca](mailto:loisir.plateau@mitis.qc.ca).

Important : Vous devez aller remplir votre droit d'accès temporaire gratuit et obligatoire pour participer : <https://portesouvertessurlessentiersdemotoneige.ca>

Le 24 février prochain aura lieu la traditionnelle Randonnée en motoneige de Saint-Gabriel. Souper hot-dog de 17h30 à 19h au Centre polyvalent. Départ du Centre à 19h pour se rendre à l'érablière du P'tit Pointu où Gino et Line nous attendent. Feux de joie et thé indien sur place. Retour vers 20h30 pour une veillée endiablée ! Inscription sur place dès 18h. Le 25 février, il y aura aussi un tournoi de bœuf (jeu de carte) au centre polyvalent de Saint-Gabriel.

## L'IMPLICATION BÉNÉVOLE

**L'implication bénévole permet de développer une communauté sans avoir forcément recours aux pratiques mercantiles.**

Si vous souhaitez vous impliquer dans différentes causes ou pour des événements dans votre communauté, vous pouvez contacter Rébecca par texto ou appel au 418-318-1567, par Messenger sur Ressource Intermunicipale ou par courriel au [loisir.plateau@mitis.qc.ca](mailto:loisir.plateau@mitis.qc.ca). Vous pouvez aussi venir au bureau municipal pour nous parler de votre volonté d'implication. L'invitation est ouverte à tout le monde, peu importe vos capacités ou votre temps disponible.



LES HAUTEURS  
**Patinoire ouverte**

TOUS LES JOURS JUSQU'À 21H30  
SAUF LORS DE MAUVAISE MÉTÉO

# LES LOISIRS POUR LE TISSU SOCIAL DES HAUTS-PLATEAUX

## CHRONIQUE LOCALE

**Depuis trop longtemps, il existe des « guerres de clochers » un peu partout au Québec. Depuis trop longtemps, les municipalités sont en compétition les unes avec les autres.**

Il est temps de changer cette perspective qui, vraisemblablement, ne fonctionne pas. Il fut démontré depuis très longtemps que la solidarité rurale est la voie plus efficace et la plus saine pour se développer.

C'est dans cette optique que les trois municipalités des Hauts-Plateaux, c'est-à-dire Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier et Saint-Gabriel-de-Rimouski ont décidé de s'unir pour mettre une première pierre à l'édifice de la camaraderie.

En effet, nous avons décidé d'embaucher conjointement une personne responsable des loisirs. Non seulement cette personne a pour tâche de développer l'offre de loisirs dans chacune des trois communautés, mais elle doit également assurer une communication respectueuse entre les villages voisins. Bref, son mandat est ambitieux.

Elle s'appelle Rébecca Garon-Beaulieu. Même si elle est originaire de l'ouest de Montréal, elle a des souches hauteuroises, donc elle connaît très bien notre coin de pays.



D'ailleurs, elle nous parle un peu d'elle et de son histoire personnelle. « Ma mère ayant grandi à Les Hauteurs, nous passons toutes nos vacances au village, chez ma tante. Mon grand-père maternel a habité toute sa vie dans le dernier rang des Hauteurs et c'était pour moi un vrai bonheur de venir le visiter et profiter de la tranquillité du 5e rang Ouest. Il a également fait partie de la garde paroissiale pendant plusieurs années. De l'autre côté, ma grand-mère maternelle habitait dans le rang Ouimet dans la municipalité de St-Charles-Garnier. C'est d'ailleurs sa mère, donc mon arrière-grand-mère, qui y tenait le dépanneur. Elle s'est longtemps impliquée dans l'AFEAS en plus d'en avoir été présidente pendant quelques années. J'ai donc connu le coin très jeune et je m'y suis beaucoup attachée ».

Après avoir fait ses études en travail social au Cégep de Rimouski, elle a rapidement enchaîné des expériences professionnelles diversifiées. « J'ai expérimenté plusieurs milieux de travail et travaillé avec différentes clientèles et problématiques ».

C'est de cette façon que le monde des loisirs est venu jusqu'à elle. « Un peu plus tard, le loisir s'est naturellement taillé une place dans mes champs d'intérêt. Maintenant et plus que jamais, je désire davantage travailler sur des projets positifs et rassembleurs. Je veux concevoir des activités qui permettent de créer des liens, d'apprendre des choses et de partager avec les autres. Le loisir a de nombreux bienfaits, à nous d'en profiter ! »

Son amour pour les gens est certain et l'utilisation des loisirs pour le renforcement du tissu social est pertinente dans notre contexte rural. Elle s'assure de la solidarité entre les gens et entre les communautés tout en conservant les particularités propres à chaque municipalité.

« Le plus gros de mon travail consiste à mettre en place des activités de loisirs pour les 3 municipalités formant les Hauts-Plateaux. Le poste de *Ressource intermunicipale en loisirs* sert aussi à coordonner, entre autres, les activités afin que la municipalité en question puisse tirer le maximum de son événement. Chaque municipalité se distingue notamment par leurs infrastructures en place, par leur démographie et les ressources disponibles, en plus d'avoir une identité et un historique propre à chacune. C'est donc un beau défi pour moi d'arrimer tous les acteurs impliqués des Hauts-Plateaux tout en tenant compte des particularités de chacune des localités ».



La compétition entre les villages ne doit plus être une réalité. La solidarité doit grandir lentement, mais sûrement. Il s'agit entre autres d'une question de survie pour notre milieu. La mise en commun de ressources est alors une nécessité pour les municipalités.

« Les loisirs des Hauts-Plateaux, c'est d'abord et avant tout un projet. C'est donc quelque chose en construction et qui peut encore se moduler selon les besoins qui émergent. Dans un premier temps, le but de mettre en commun certains loisirs tels que le hockey mineur ou le soccer des Hauts-Plateaux est de pouvoir réunir assez de personnes pour réaliser ladite activité. Dans un deuxième temps, il est certain que réunir les ressources augmente les possibilités puisque nous sommes tous et toutes gagnants de s'entraider. Le prêt de matériel ou le partage des coûts d'équipements plus dispendieux sont notamment quelques-uns des avantages de la mise en commun ».

Nous pouvons déjà vous annoncer la Fête de la relâche du 1<sup>er</sup> au 10 mars. Plusieurs activités surviendront dans les Hauts-Plateaux. Il s'agit d'un travail d'équipe et du rétablissement d'un lien de confiance entre les trois municipalités. Il s'agit du développement du tissu social des Hauts-Plateaux, parce que l'union fait réellement la force.